Forte hausse de l'emploi touristique à La Réunion entre 2018 et 2023

Insee Analyses La Réunion • n° 112 • Novembre 2026



En 2023, les activités liées directement à la présence de touristes génèrent 15 500 emplois à La Réunion, soit 7 % de l'emploi marchand régional. Cette part est équivalente à la moyenne nationale.
Le commerce de détail non alimentaire concentre le plus d'emplois liés au tourisme devant l'hébergement et la restauration. En effet, près de la moitié des touristes extérieurs à La Réunion séjournent chez des proches ou dans des locations saisonnières. De plus, pour découvrir l'île, les touristes se déplacent principalement en voiture, contribuant ainsi à l'activité des commerces de carburants et de location de véhicules.
Entre 2018 et 2023, l'emploi touristique progresse deux fois plus vite à La Réunion qu'au niveau national. La hausse est la plus marquée dans les activités liées au patrimoine de l'île et la restauration. L'emploi touristique présente par ailleurs une faible saisonnalité à La Réunion, contrairement à la plupart des régions de l'Hexagone.
Huit emplois touristiques sur dix sont salariés. Ils sont occupés majoritairement par des employés. Les emplois à temps complet forment les trois quarts des emplois touristiques, comme ceux en contrat à durée indéterminée. Les hommes demeurent légèrement majoritaires, mais la part des femmes augmente depuis 2018. Près de quatre emplois touristiques sur dix sont localisés dans l'Ouest de l'île.

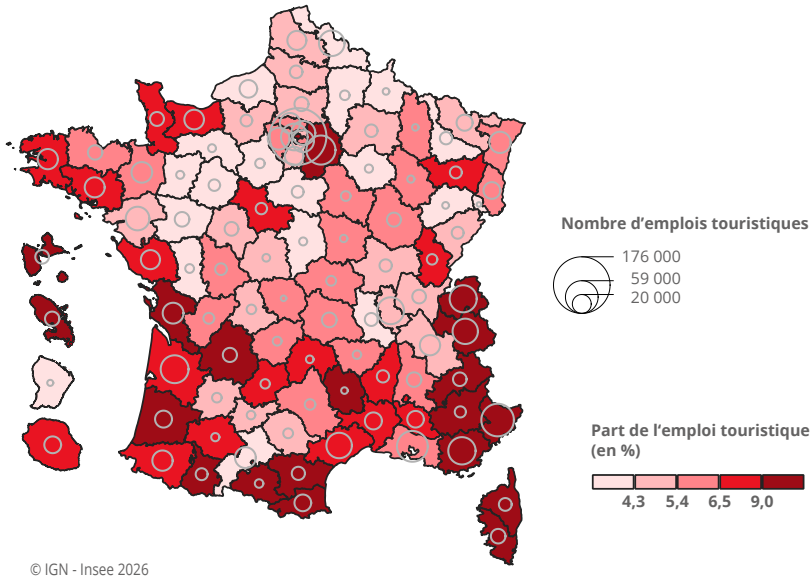
En partenariat avec :

C.R.T. COMITÉ RÉUNIONNAIS DU TOURISME

En 2023, à La Réunion, la présence de touristes sur le territoire génère en moyenne sur l'année 15 500 emplois, appelés emplois touristiques ► **pour comprendre**. Ces emplois représentent près de 7 % de l'emploi marchand sur l'île, comme au niveau national. La Réunion se place au 38e rang des départements français pour le poids des emplois touristiques, à un niveau proche des Côtes-d'Armor, des Bouches-du-Rhône et de Gironde. À l'inverse, la part de l'emploi marchand liée au tourisme est la plus élevée dans les Hautes-Alpes (20 %), en Corse (18 %), en Martinique (11 %), et en Guadeloupe (9 %) ► **figure 1**.

À ces emplois touristiques localisés sur l'île, s'ajoutent ceux induits en amont du séjour dans les transports aériens et maritimes ainsi que dans les agences de voyage, au nombre de 2 750 ► **encadré**. Dans certains secteurs d'activité, tous les emplois relèvent du tourisme : c'est le cas dans l'hébergement, les activités patrimoniales, les activités de loisirs (dont les parcs d'attractions). Ces secteurs regroupent 4 100 emplois, soit 27 % des emplois touristiques de l'île. Cette proportion est similaire au niveau national (26 %).
L'hébergement concentre à lui seul 3 000 de ces emplois. Il représente 20 % de l'ensemble des emplois touristiques à La Réunion, une part identique à celle du niveau national ► **figure 2**.
Le secteur du patrimoine (gestion des sites et monuments historiques, des jardins botaniques, etc.) regroupe 720 emplois, soit 5 % des emplois touristiques sur l'île. Cette part est trois fois supérieure à la moyenne nationale.

► 1. Nombre d'emplois touristiques et part dans l'emploi marchand par département en France en 2023



© IGN - Insee 2026

Lecture : En 2023, à La Réunion, les activités liées au tourisme génèrent 15 500 emplois, soit 6,6 % de l'emploi marchand.
Source : Insee, base tous salariés 2023 et base non-salariés 2023.

La majorité des emplois touristiques relèvent d'activités partiellement touristiques. Dans ces activités, seule une partie de l'emploi est liée à la présence de touristes, l'autre répond aux besoins des résidents ► **pour comprendre**.

Le commerce de détail non alimentaire concentre le plus d'emplois liés au tourisme

À La Réunion, comme aux Antilles, les emplois touristiques sont fortement concentrés dans le commerce de détail non alimentaire. Avec 4 900 emplois, ce secteur regroupe 32 % des emplois touristiques de l'île, une part près de deux fois plus élevée qu'au niveau national (17 %). Suivent l'hébergement (20 %) et la restauration (12 %). Ces trois secteurs rassemblent 63 % des emplois touristiques de l'île contre 55 % au niveau national.
Le profil de la clientèle touristique et de ses habitudes de consommation à La Réunion explique l'importance des emplois touristiques dans le commerce de détail non alimentaire. En 2023, environ 242 000 personnes, soit 44 % des touristes extérieurs à La Réunion, viennent sur l'île pour rendre visite à des proches (famille, amis, relations) [Observatoire régional du tourisme, 2024 ► **pour en savoir plus (1)**]. Ils séjournent chez leurs proches plutôt que dans des hébergements marchands et adoptent de fait des comportements de consommation voisins de ceux des résidents. Leurs dépenses sont par conséquent davantage orientées vers le commerce de détail non alimentaire. Les résidents contribuent également fortement à l'activité touristique de l'île : ils effectuent 4,2 millions de séjours touristiques à La Réunion en 2023, pour des dépenses estimées à 820 millions d'euros.

Au sein du commerce de détail non alimentaire, les emplois touristiques dans les activités liées à l'automobile pèsent bien plus à La Réunion qu'au niveau national. Par exemple, 1 230 emplois touristiques relèvent du commerce de détail de carburants, soit 8 % des emplois touristiques de l'île, contre seulement 0,5 % en France. La location de voitures regroupe aussi 3 % des emplois touristiques, contre 0,5 % au niveau national. En effet, l'usage de la voiture est quasi indispensable pour découvrir l'île en raison de son relief, de l'absence de réseau ferré et d'une offre de transports collectifs encore limitée. Le poids des emplois liés aux carburants est par ailleurs renforcé par les spécificités des stations-service réunionnaises : elles emploient davantage de personnel que dans l'Hexagone en raison du maintien du service à la pompe, et assurent également une activité de commerce de proximité.

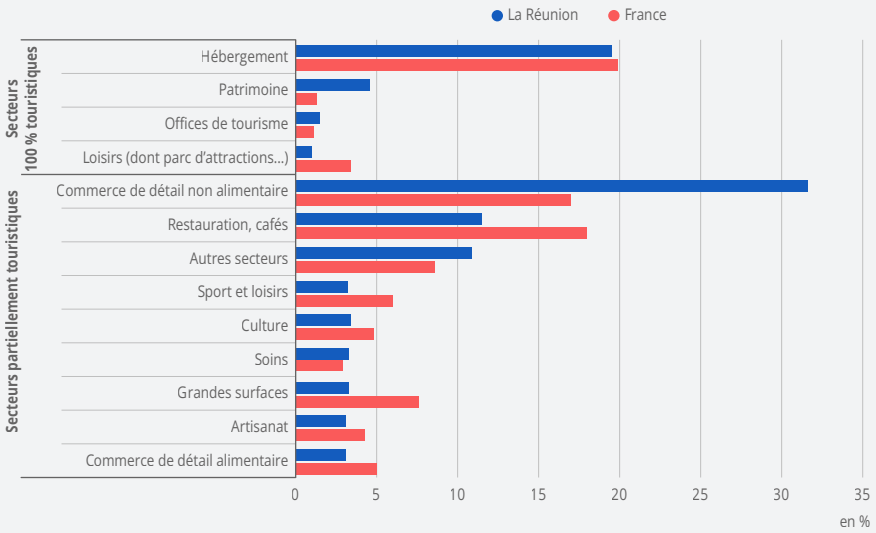
D'autres activités au sein du commerce de détail non alimentaire génèrent aussi sur l'île une part plus élevée des emplois touristiques : le commerce d'habillement (950 emplois, soit 6 % des emplois touristiques contre 4 % au niveau national) et le commerce de produits pharmaceutiques (640 emplois, soit 4 % des emplois touristiques, contre 1 % au niveau national). Ces activités sont notamment portées par des achats spécifiques au séjour, tels que des vêtements adaptés au climat tropical ou aux activités de plein air, ainsi que certains produits de protection (crèmes solaires, répulsifs anti-moustiques). Les achats de cadeaux et de souvenirs locaux peuvent également contribuer à l'activité de ces commerces et plus largement à l'emploi touristique.
La restauration regroupe 1 800 emplois touristiques, soit 12 % des emplois touristiques, contre 18 % au niveau national. Le poids plus faible de ce secteur sur l'île s'explique notamment par les modes d'hébergement des visiteurs. Au-delà des 44 % de touristes extérieurs hébergés chez des parents, des amis ou des relations, 25 % choisissent une location saisonnière. Ces formes d'hébergement favorisent les repas pris sur le lieu de séjour plutôt que le recours à la restauration hors domicile.

L'emploi touristique progresse deux fois plus vite qu'au niveau national depuis 2018

Entre 2018 et 2023, l'emploi touristique progresse fortement à La Réunion. Il croît de 3 800 emplois, soit une hausse de 33 % sur la période ► **figure 3**. Cette augmentation correspond à une croissance moyenne annuelle de 6 %, plus de deux fois supérieure à celle observée en France (+2,5 %). Elle dépasse également celle de l'emploi marchand total sur l'île (+4 % par an en moyenne).

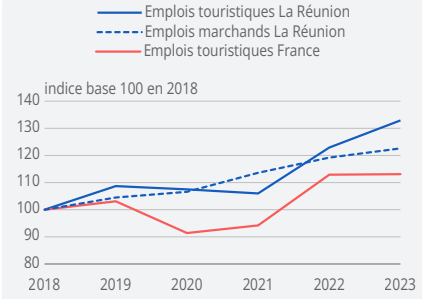
Malgré la crise sanitaire liée à la Covid-19, l'emploi touristique ne diminue que de 1 % en 2020 et 2021 à La Réunion. Au niveau national, la baisse est plus marquée en 2020 (-11 %) avant une reprise l'année suivante (+3 %).
À La Réunion en particulier, le maintien de l'emploi touristique pendant la crise sanitaire s'explique en partie par les mesures de soutien mises en place pour préserver le tissu économique du secteur. Le recours massif à l'activité partielle a permis aux entreprises de maintenir leurs effectifs malgré la chute brutale de fréquentation touristique, tandis que les aides financières (fonds de solidarité, prêts garantis par l'État, reports de charges) ont contribué à limiter les cessations d'activité. Parallèlement, les professionnels du tourisme ont réorienté une partie de leur activité vers la clientèle locale afin de compenser la baisse de fréquentation

► 2. Répartition des emplois touristiques par secteur d'activité en 2023 à La Réunion et en France



Note : « Autres secteurs » regroupe un ensemble d'activités très hétérogènes (la location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers, les transports de voyageurs par taxis, la collecte et le traitement des déchets non dangereux, etc.).
Lecture : En 2023, à La Réunion, l'hébergement concentre 19,5 % des emplois touristiques.
Source : Insee, base tous salariés 2023 et base non-salariés 2023.

► 3. Évolution de l'emploi touristique et de l'emploi marchand entre 2018 et 2023 à La Réunion et en France



Lecture : À La Réunion, le nombre d'emplois touristiques est multiplié par 1,33 entre 2018 et 2023.
Source : Insee, base tous salariés 2023 et base non-salariés 2023.

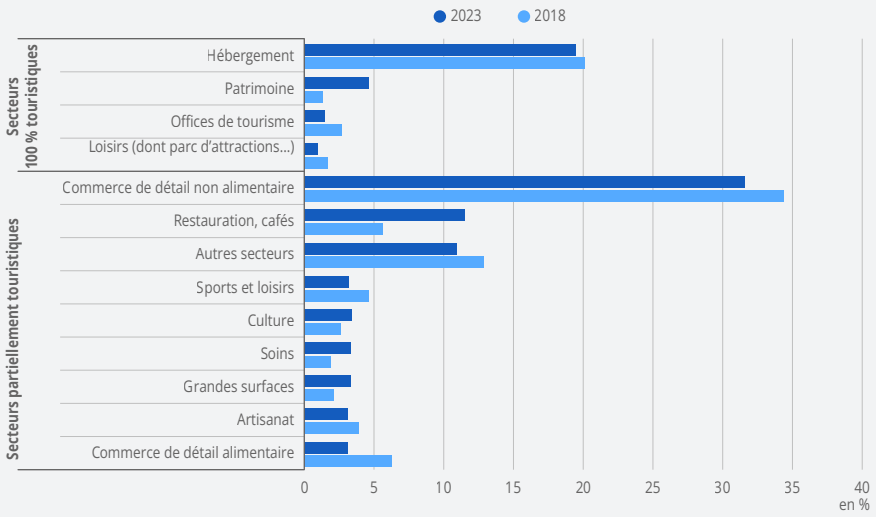
des clientèles extérieures. Les hôteliers, résidences touristiques et autres prestataires ont notamment proposé avec un soutien régional des offres promotionnelles destinées aux résidents réunionnais (tarifs préférentiels, courts séjours, packages associant hébergement et activités), contribuant ainsi au maintien de l'activité touristique pendant la période de restrictions sanitaires.

En 2022, la reprise est particulièrement marquée, avec une hausse de 16 % de l'emploi touristique à La Réunion, d'une ampleur seulement légèrement inférieure à celle observée dans l'ensemble de la France (+20 %). En 2023, les emplois touristiques augmentent également de manière soutenue sur l'île (+8 %), tandis qu'ils stagnent au niveau national.

La structure de l'emploi touristique évolue sensiblement à La Réunion entre 2018 et 2023, le commerce de détail non alimentaire et l'hébergement demeurent les deux premiers secteurs employeurs, mais leur poids relatif recule au profit des activités liées à la restauration et à la valorisation du patrimoine. L'emploi touristique repose ainsi en 2023 sur un éventail plus large d'activités ► figure 4.
En effet, l'emploi touristique dans le commerce de détail non alimentaire croît de 4 % en moyenne par an entre 2018 et 2023, un rythme plus modéré que l'ensemble des emplois touristiques sur l'île. Le poids de ce secteur dans l'emploi touristique est de fait légèrement inférieur en 2023 à celui en 2018 (34 %). Il en va de même dans l'hébergement, où la croissance de l'emploi est plus mesurée (+5 % par an).
À l'inverse, l'emploi touristique est plus dynamique dans la restauration : +1 130 emplois entre 2018 et 2023, soit une progression moyenne de 22 % par an. C'est le développement de la restauration traditionnelle, de la restauration rapide et des activités de traiteurs qui explique cet essor. La part de la restauration dans l'emploi touristique de l'île est ainsi deux fois supérieure en 2023 par rapport à 2018 (6 %).

Les activités patrimoniales connaissent également une forte croissance. Les emplois touristiques y sont multipliés par près de cinq sur la période, passant de 150 à 720 (+36 % en moyenne annuelle). Cette progression est principalement liée au développement des activités de gestion du patrimoine naturel (jardins botaniques, réserves naturelles), qui relèvent d'activités entièrement dédiées au tourisme.
Les emplois touristiques dans les activités culturelles croissent fortement aussi sur la période, passant de 300 en 2018 à 530 en 2023 (+12 % en moyenne annuelle). Cette hausse est principalement due aux arts du spectacle vivant. D'autres secteurs bénéficient également de la dynamique touristique, notamment les soins de beauté (soins du visage, manucure, etc.) (+19 % en moyenne annuelle).

► 4. Évolution de la structure des emplois touristiques par secteur d'activité à La Réunion



Note : « Autres secteurs » regroupe un ensemble d'activités très hétérogènes (la location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers, les transports de voyageurs par taxis, la collecte et le traitement des déchets non dangereux, etc.).
Lecture : À La Réunion, les emplois touristiques représentent 31,6 % des emplois du commerce de détail. non alimentaire en 2023, contre 34,4 % en 2018.
Source : Insee, base tous salariés 2023 et base non-salariés 2023.

L'emploi touristique augmente aussi nettement dans les grandes surfaces (+16 % en moyenne par an), au détriment du commerce alimentaire (-8 %). Par ailleurs, les emplois dans les offices de tourisme se contractent (-6 %) alors qu'ils continuent de progresser au niveau national (+2 %). Même constat dans les secteurs des sports et loisirs, où l'emploi diminue entre 2018 et 2023, aussi bien pour les activités entièrement touristiques que partiellement touristiques, alors qu'il progresse dans l'ensemble de la France. Dans les activités entièrement touristiques, la baisse est particulièrement marquée pour les parcs d'attractions et parcs à thèmes à La Réunion (-4 % par an), en lien avec la fermeture temporaire ou définitive de plusieurs établissements au cours de la période.

Des salariés majoritairement employés et en CDI

Les emplois touristiques sont majoritairement salariés : ils représentent près de 80 % des emplois liés au tourisme sur l'île en 2023. Les non-salariés occupent

► Encadré - En amont du séjour touristique, des emplois principalement générés dans le transport aérien

L'économie du tourisme mobilise, en plus des emplois touristiques liés directement aux touristes présents sur un territoire, d'autres emplois « en amont » du séjour touristique. Ces emplois sont situés dans des activités liées à la préparation du séjour (agences de voyage, e-tourisme), à l'acheminement des touristes sur leur lieu de séjour (transports aériens, maritimes et ferroviaires interurbains). Ces emplois en amont ne sont pas intégrés au périmètre des emplois touristiques régionaux car par définition, ils ne peuvent être rattachés à des lieux de villégiature.

À La Réunion, 2 750 emplois sont situés dans ces activités en amont du séjour ; ils sont très majoritairement liés au transport aérien de passagers. Celui-ci représente 75 % de ces emplois, contre 48 % en France. Les agences de voyages en regroupent 24 %, une part proche de celle dans l'ensemble de la France (22 %). Quant aux transports maritimes et côtiers de passagers, ils ne représentent que 1 % de ces emplois sur l'île (7 % au niveau national). Aucun emploi n'est comptabilisé dans le transport ferroviaire, absent de l'île. En France, ce dernier représente 22 % des emplois générés en amont du séjour.

Les écarts avec le niveau national sont dus au fait que l'accès à l'île depuis les principaux marchés touristiques s'effectue principalement par voie aérienne.

En 2023, les aéroports de l'île accueillent 2,7 millions de passagers, soit 5 % de plus qu'en 2018. Après le fort recul enregistré en 2020 et 2021, le trafic aérien retrouve puis dépasse son niveau d'avant-crise sanitaire. La fréquentation touristique progresse également : 556 000 touristes extérieurs séjournent à La Réunion en 2023, soit 4 % de plus qu'en 2018.

Au total, en 2023, en cumulant emplois touristiques directement liés à la présence de touristes sur l'île et emplois en amont des séjours, l'économie du tourisme génère 18 200 emplois en 2023 à La Réunion. Ce volume d'emplois est comparable au nombre de salariés travaillant dans le secteur de la construction (17 500).

toutefois une place plus importante qu'au niveau national, représentant 20 % des effectifs contre 17 % en France.

Sur l'île, les emplois salariés touristiques sont majoritairement occupés par des hommes (54 %, contre 49 % au niveau national). La part des femmes augmente néanmoins, de 43 % en 2018 à 46 % en 2023. Celles-ci travaillent principalement dans les activités de soins et les offices de tourisme, tandis que les hommes prédominent dans le patrimoine, la culture, l'artisanat et les loisirs.

Parmi les salariés occupant un emploi touristique, les employés sont largement majoritaires (60 %), et les cadres relativement rares (6 %). Dans le reste des secteurs de l'économie réunionnaise, les employés sont moins présents (40 %) et les cadres davantage (10 %). Dans l'ensemble de la France, la composition des emplois touristiques par catégorie socioprofessionnelle est assez similaire à celle à La Réunion.

Les conditions d'emploi des salariés exerçant un emploi touristique sont également proches de celles observées au niveau national, avec une large prédominance des contrats à durée indéterminée (74 % des emplois) et des emplois à temps complet (78 %). La forte hausse de l'emploi touristique entre 2018 et 2023 à La Réunion s'accompagne d'une augmentation de la stabilité de ces emplois. La part des emplois touristiques en CDI était en effet un peu moins élevée en 2018 (69 %).
La stabilité de l'emploi peut notamment s'expliquer par la faible saisonnalité de l'activité touristique à La Réunion, contrairement à certaines régions de France hexagonale. En effet, même si la fréquentation touristique est traditionnellement un peu plus soutenue sur l'île aux premier et dernier trimestres avec un pic en juillet-août, l'île bénéficie malgré tout d'une fréquentation touristique régulière. Elle est favorisée par des conditions climatiques favorables tout au long de l'année, ainsi que par la diversité des activités et des sites proposés. Cette faible saisonnalité du tourisme sur l'île contribue ainsi à limiter le recours aux contrats temporaires.

Près de quatre emplois touristiques sur dix dans l'Ouest

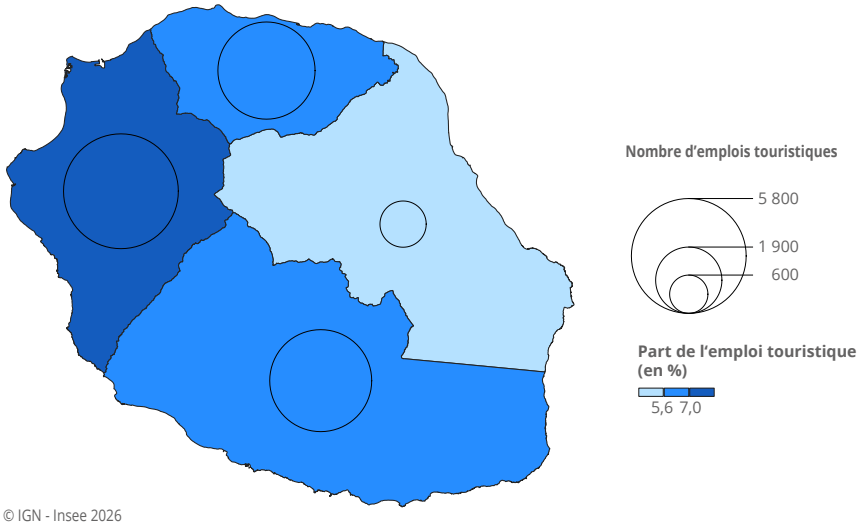
C'est la zone d'emploi de l'Ouest qui rassemble le plus grand nombre d'emplois touristiques : 5 800, soit 37 % de l'ensemble des emplois touristiques de l'île. C'est aussi dans cette zone que se concentre la moitié des capacités d'accueil en chambres d'hôtel et résidences de tourisme de l'île. Suivent les zones d'emploi Sud (30 % de l'emploi touristique, soit 4 580 emplois) et Nord (27 %, soit 4 160 emplois) ► figure 5. L'Est est en net retrait, avec seulement 6 % des emplois touristiques (940 emplois). Le poids des emplois touristiques dans l'emploi marchand varie également selon les zones : il atteint 8,5 % dans l'Ouest, contre 6,3 % dans le Sud, 5,8 % dans le Nord et 4,1 % dans l'Est.

Entre 2018 et 2023, les emplois touristiques augmentent dans toutes les zones d'emploi. La progression est cependant sensiblement plus forte dans l'Ouest et le Nord (+7 % en moyenne par an dans chacune de ces régions), que dans le Sud et l'Est (+4 % par an).
Dans l'Ouest, les emplois touristiques sont les plus nombreux dans l'hébergement (27 %), puis dans la restauration (22 %) et le commerce de détail non alimentaire (21 %). C'est la seule zone où la répartition des emplois touristiques par secteur est similaire au niveau national.
Dans le Nord et le Sud, le commerce de détail non alimentaire constitue le premier secteur, avec respectivement 34 % et 43 % des emplois touristiques. Suivent l'hébergement et les activités du patrimoine et de la culture.
Dans l'Est, les activités de soins, d'artisanat ou de sport et les loisirs occupent une place plus importante que dans l'ensemble de la région (18 % contre 11 %). Les non-salariés sont ainsi plus nombreux dans les emplois touristiques (36 %). ●

Daniel Ah-Son (Insee)

Retrouvez les données associées à cette publication sur insee.fr

► 5. Nombre d'emplois touristiques et part dans l'emploi marchand par zone d'emploi en 2023



© IGN - Insee 2026

Lecture : En 2023, l'Ouest compte 5 800 emplois touristiques, ce qui représente 8,5 % de l'emploi marchand de cette zone.
Source : Insee, base tous salariés 2023 et base non-salariés 2023.

► Pour comprendre

Un **emploi touristique** correspond à l'emploi directement généré par la présence de touristes sur un territoire. La totalité des emplois des activités dites 100 % touristiques (hébergements, offices de tourisme, musées, parcs d'attraction, etc.) sont comptés comme touristiques. Pour les activités partiellement touristiques (cafés, restaurants, commerces, etc.), l'emploi touristique est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié aux résidents.
L'emploi de l'économie du tourisme comprend, en plus de l'emploi touristique, des emplois générés en amont. Ces derniers correspondent à des activités qui contribuent à la réalisation ou à la préparation du voyage, mais pour lesquelles il n'est pas possible de localiser précisément les touristes qui en bénéficient. Il s'agit notamment des agences de voyages, du transport de voyageurs (transport ferroviaire interurbain, aérien, fluvial, maritime et côtier de passagers) et des activités relevant de l'e-tourisme.
Ces activités interviennent en amont de la production des services touristiques et complètent ainsi l'emploi directement lié à la présence de touristes sur un territoire.
À La Réunion, le champ des activités concernées tient compte des caractéristiques du territoire : contrairement à la France hexagonale, La Réunion ne dispose pas de transport ferroviaire de voyageurs.

► Pour en savoir plus

- Observatoire régional du tourisme, « Rapport de l'Observatoire Bilan annuel 2023 », août 2024.
- **Rivière I.,** « Fréquentation dans les hôtels et autres hébergements collectifs touristiques à La Réunion en 2025 - Hausse de la fréquentation dans les hôtels et autres hébergements collectifs touristiques en 2025 » Insee Flash Réunion n° 310, avril 2026.

Insee
La Réunion-Mayotte
Parc Technologique
10, rue Demarne - CS 72011
97743 Saint-Denis Cedex 9

Directeur de la publication :
Pierre Greffet

Rédacteur en chef :
Ravi Baktavatsalou

Contact Presse :
06 92 44 83 58

Maquette :
Luminess SAS

@InseeOI
www.insee.fr

ISSN : 2275-4318
ISSN en ligne : 2272-3765
© Insee La Réunion 2026
Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur